



Date d'entrée dans l'entreprise

Par **dgnm**, le **24/02/2015 à 20:26**

Bonjour,
J'ai été embauché à la suite d'un stage de 6 mois.
Selon l'employeur la date de mon entrée dans l'entreprise est celle du début du CDI.
La date d'entrée n'est-elle pas celle du début du stage?
Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **24/02/2015 à 20:31**

Bonjour,
Vous pouvez vous référer à l'[art. L1221-24 du Code du Travail](#)...